



## Plainte pour insultes sur facebook

Par **nono76000**, le **12/08/2014 à 21:40**

bonjour,

j'ai rencontré une femme sur un site. Suite à diverses mésentantes, nous nous sommes séparés et remis ensemble.

Dimanche soir, elle a passé sa soirée sur un site de rencontre et sur sa messagerie facebook, je l'ai traité de "chienne en chaleur". Elle a porté plainte ou fait une main courante, je ne sais pas! mais elle m'a prévenu. Qu'est ce que je risque sachant que je suis en liberté conditionnelle.

Je me suis excusé, j'ai écrit cela par jalousie.

Cela me tracasse beaucoup, pouvez vous me répondre vite.

Merci à l'avance.

Par **moisse**, le **13/08/2014 à 08:49**

Bonjour,

Par ici pour l'injure:

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F32077.xhtml>

Reste à déterminer si l'injure est publique ou non, selon la page Fxx choisie pour la publier.